

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
Prise en charge : pec@mupras.com  
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

21651  
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4829

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MARIKH ATMED

Date de naissance :

16.4.1853

Adresse :

50 Léonard de Vinci Abdelmoune

Tél. : 0674 15 38 38

Total des frais engagés : 227 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hassan BOURMMANI  
MEDECINE GÉNÉRALE  
103, Pce Oued El Makhazine  
Casablanca - Tel: 26-06-97

Date de consultation :

24/2/2020

Nom et prénom du malade :

El JAOUI Lotfi

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

OTI de goutte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

?? 11.000 0000

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 24/2/2020

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Hongraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.2.2020			150 DH	Dr. Hassan BOUAMALI MEDECINE GENERALE 103, Pce Oued El Makhazine Casablanca - Tel: 26-06-97

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	PHARMACIE WATO 153, Rue Habacha (Bd Day Ould Sidi Baba Jerb Ghellaf - Casablanca Tél: 0522 25 16 07	PHARMACIE 153, Rue Habacha (Bd Day Ould Sidi Baba Jerb Ghellaf - Casablanca Tél: 0522 25 16 07	Montant de la Facture
24/2/2020			7770

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de la

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Médecine Générale

Echographie

103, Place Oued El Makhazine  
Casablanca  
Tél.: 05 22 26 06 97

الطب العام

النف verschillende

103, ساحة واد المخازن

الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 26 06 97

Casablanca, le 24.2.2020 الدار البيضاء في

Dr EL JAOUI  
دكتور

25,90) CAM سج

32,00) Diprosone creme  
14,00) Net S 8j

22,18

Signature

DIPROSONE 0,05%  
cream

0% كريم



6 118000 050216

LOT: 110  
PER: AUT 2022  
PPV: 32 DH 50

ARMACIE WATO  
53, Rue Habacha  
Day Ould Sidi Ba  
Ghella - Casabl  
T.S: 0522 25 16 0

501087b

LOT n° :

EXP :

PPV :

45,20